

Directives aux auteurs

La revue *Sociologie et sociétés* publie des textes originaux et inédits. Chaque texte fait l'objet d'une évaluation de la part de spécialistes anonymes, du ou des responsables d'un numéro et de la direction de la revue. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Les consignes suivantes ne sont que menus détails, mais il est important de les respecter...

Généralités

- Envoyer le texte par courriel à l'adresse suivante : resocsoc@umontreal.ca.
- Inscrire les informations suivantes sur la page-titre du manuscrit : titre, auteur(s), affiliation, adresse(s) postale et électronique.
- Joindre un résumé ne dépassant pas 150 mots.
- Le manuscrit doit comporter entre 50 000 et 80 000 caractères (espaces compris), notes et bibliographie comprises.

Présentation des manuscrits

- Rédiger le texte à double interligne à l'aide d'une police standard (12 points), avec un alignement justifié et des marges de 3 cm.
- Rendre claire la hiérarchie des sous-titres et les démarquer typographiquement du texte. Réserver les caractères gras aux titres et aux sous-titres.
- Mettre en italique les titres de livres ou de revues, ainsi que les mots de langue étrangère :
 - titres d'ouvrages : capitale au premier mot seulement (*Les langues du roman*);
 - titres de périodiques : capitale au premier substantif et à l'adjectif qui le précède (*Le Devoir, La Nouvelle Revue française*);
 - mots étrangers : en italique (la notion d'*empowerment*).
- À sa première mention, placer un sigle ou un acronyme entre parenthèses à la suite de sa signification, sans ponctuation. Par exemple, ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).
- Les tableaux sont insérés dans le texte à la suite du premier paragraphe où on s'y réfère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Dans le texte, toujours référer à un tableau par son numéro, par exemple, *voir tableau 3* et non *voir tableau suivant* (car la mise en pages risque de changer la disposition des tableaux).
- Les figures doivent être dans un document distinct, de format TIFF ou EPS, avec une excellente résolution (de 300 dpi pour les photographies à 1200 dpi pour les dessins au trait *line art* ou comportant des trames). Les références aux figures se font entre parenthèses à la fin de la phrase (figure 1).
- Ne pas faire suivre un point de deux espaces, un seul suffit. Mettre les accents sur les capitales et la cédille sous le C majuscule. Ne pas employer les *Caps lock*. Le trait d'union ne peut remplacer le tiret. Pour figurer un tiret, mettre deux traits d'union côte à côte.

Employer les abréviations suivantes dans les notes et la bibliographie : n° (numéro), p. (page, pages).

Notes

- Lier les notes de bas de page avec les appels de notes dans le texte en utilisant la fonction appropriée du traitement de texte. L'appel de note précède toujours le signe de ponctuation. Placer les notes à chaque page et non en fin d'article.

Citations

- Encadrer les citations de guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant). À l'intérieur de ceux-ci, utiliser les guillemets anglais "citation dans la citation" (sans espace). Placer les citations de plus de quatre lignes en retrait, sans guillemets.
- La référence bibliographique suit la citation, avant le point qui marque la fin de la phrase. On y indique le nom de l'auteur, l'année de publication et la page. Exemples :
Un champ peut être défini « comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions » (Bourdieu, 1992 : 72).
(Langlois, 2002 ; Mercier, 2004), (Collin *et al.*, 2005), (Martuccelli, 2005 : 53-54).
- Utiliser les lettres minuscules pour distinguer les différentes publications d'un même auteur dans la même année. Exemple : (Habermas, 1987a), (Habermas, 1987b).
- Dans les citations introduites par un deux-points, mettre des points de suspension entre crochets pour signaler la suppression du début d'une phrase, et le premier mot cité prend alors la minuscule. Exemples :
Le téléphone public arrive relativement tard dans le paysage de Montréal : « Les derniers éléments du réseau téléphonique insérés dans l'espace public de la ville relèvent davantage du mobilier urbain. Il s'agit des cabines et téléphones publics. »
Spence souligne les doutes émis depuis des siècles sur la provenance des informations contenues dans le récit de Marco Polo : « [...] il se peut que les copistes et les éditeurs y soient allés de leurs propres enjolivements, plutôt que de reprendre textuellement les mots de Marco Polo. »
- Traduire en français les citations en d'autres langues et les faire suivre du mot *traduction* entre parenthèses. Le texte cité peut être fourni dans la langue originale en note de bas de page.

Bibliographie

- Classer les documents par ordre alphabétique de nom d'auteur. Saisir les noms d'auteur en petites majuscules (Menu format, police, cocher la case petites majuscules). L'initiale du prénom suffit. Ordonner plusieurs références du même auteur du plus récent au moins récent. La notice bibliographique doit être complète : ne pas oublier le numéro de volume du périodique, les pages du texte cité, etc. Exemples :

Monographie

GAUCHET, M. (1998), *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard.

ZIZEK, S. (2001), *Did Somebody Say Totalitarianism? Five Interventions in the (Mis)Use of a Notion*, London/New York, Verso.

Collection

BERNIER, N. F. (2003), *Le désengagement de l'État providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique et économie ».

Ouvrages collectifs

Le livre lui-même

JENSON, J., B. MARQUES-PEREIRA et É. REMACLE (dir.) (2007), *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

COLLIN, J. et al. (2005), *Le médicament comme objet social et culturel : Recension des écrits et propositions sur les perspectives et les objets de travail à prioriser*, Gouvernement du Québec, Conseil du bien-être et de la santé.

Un article faisant partie de l'ouvrage

BERLIVET, L. (2001), « Déchiffrer la maladie », in DOZON J.-P. et D. FASSIN (dir.), *Critique de la santé publique*, Paris, Balland, p. 75-102.

SHUE, V. (2002), « Global Imaginings : The State's Quest for Hegemony and the Pursuit of Phantom Freedom in China », in KINNVALL, C. et K. JONSSON (éd.), *Globalisation and Democratisation in Asia*, London, Routledge, p. 210-229.

Article de périodique

LANKAUSKAS, G. (2006), « Souvenirs sensoriels du socialisme », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, p. 45-69.

Nouvelle édition

GRAND'MAISON, J. (2000), *Quand le jugement fout le camp. Essai sur la déculturation*, 2^e éd., Saint-Laurent, Fides.

Coédition

DURAND, G. (1999), *Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils*, Montréal/Paris, Fides/Cerf.

Année de la première parution d'un ouvrage

EMERSON, R.W. (2000 [1844]), « Dons et présents », in *La confiance en soi*, Paris, Rivages poche, p. 129-135.

Site Web

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Rapport du Groupe de travail sur la participation à la société québécoise des communautés noires*, <<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/dossiers/communautes-noires.html>>, consulté le 23 mai 2007.